Envoyé en préfecture le 26/10/2026
Reçu en préfecture le 27/10/2026
Publié le
ID : 056-215600818-20261019-2026_055-DE

République Française
Département du MORBIHAN
Commune de Guiscriff

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19/10/2026

Référence
2026-055

Objet de la délibération
RAPPORT D'ACTIVITÉS MORBIHAN ÉNERGIE 2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Ayant pris part au vote
19	18	

Date de la convocation
12 Octobre 2026

Le Conseil Municipal de GUISCRIFF dûment convoqué le 12 octobre deux mille vingt-six, s'est réuni en séance publique à la salle du conseil municipal, le lundi dix-neuf octobre deux mille vingt-six à dix-neuf heures, sous la présidence de Madame COURTEL Renée, Maire.

Présents : Mmes et MM. Les Conseillers municipaux en exercice :
Mme COURTEL Renée, M. HERVE Patrice, Mme LE FERREC Solenn, M. BOTHUAN Joël, Mme LE FERREC Danielle, M. CASTOT Dominique, M. LE MOAL Nicolas, Mme AZZOPARDI-PONTREAU Marie, M. SKOCZ Daniel, Mme ENCAUSSE Marie, M. L'HELGOUALCH Pascal, Mme PORELLO Nicole, Mme LE ROI Stéphanie, M. JAMET François, Mme FOUTEL Éliane et M. VIEIRA Roger, M. THEURÉ Martial, Mme GRASSWILL Suzanne.

Absents et excusés : M. LANGLET Ronan

Secrétaire de séance : M. LE MOAL Nicolas

Objet de la délibération : RAPPORT D'ACTIVITÉS MORBIHAN ÉNERGIE 2025

Madame le Maire présente au Conseil municipal le rapport d'activité 2025 de Morbihan Énergies, syndicat départemental d'énergies du Morbihan.

Ce rapport retrace les principales actions menées au cours de l'année 2025, notamment dans les domaines de la distribution publique d'électricité, de la transition énergétique, de la maîtrise des consommations d'énergie, de l'éclairage public et du développement des énergies renouvelables.

Il permet également de rendre compte des missions exercées par Morbihan Énergies au bénéfice des collectivités adhérentes et de l'accompagnement apporté aux communes dans la mise en œuvre de leurs projets.

Conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales relatives à l'information des assemblées délibérantes sur l'activité des syndicats et établissements publics auxquels elles adhèrent, il est proposé au Conseil municipal de prendre acte de ce rapport et d'en approuver le contenu.

Envoyé en préfecture le 26/10/2026
Reçu en préfecture le 27/10/2026
Publié le
ID : 056-215600818-20261019-2026_055-DE

Le conseil municipal,

PREND ACTE des actions réalisées par Morbihan Énergies au cours de l'année 2025 et de son intervention au service des collectivités adhérentes

Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme,

Le Maire,
Renée COURTEL